la fibre
SIGNALER UN INCIDENT RÉSEAU

Constat d'un équipement télécom endommagé sur la voie publique ? Signalement facile en ligne pour accélérer la réparation.

Exemples de dommages à signaler :

- **Poteau cassé ou penché**
- **Câble téléphonique ou fibre tombé(e) ou arraché(e)**
- **Armoire télécom ouverte ou détériorée**
- **Point de branchement ouvert**
- **Trappe ou plaque au sol ouverte**

Signaler ces anomalies permet une intervention plus rapide et contribue à maintenir la qualité des services téléphoniques et internet pour tous.

PARTICULIER

Si vous êtes un particulier ou que vous ne disposez pas d'accès spécifique :
Rendez-vous sur :

dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/home

COLLECTIVITÉS

Pour les collectivités disposant d'un accès :

signal-reseaux.orange.fr/dist-signal/app/connexion

À noter :
En cas de panne à domicile ou de difficultés liées à un abonnement fibre, les administrés doivent être orientés vers leur Fournisseur d'Accès à Internet (FAI), qui est leur interlocuteur unique pour tout problème lié à leur installation individuelle.